

« Monsieur le Président,

Le 5 janvier 2026, en Conseil des Ministres, vous avez dit défendre "le droit international et la liberté des peuples". Or, le droit international est gravement violé par l'Etat d'Israël, et ces violations menacent l'Etat de droit partout dans le monde. Mais le droit international est défendu par Madame Francesca Albanese, experte auprès de l'ONU. Il s'avère que Monsieur le ministre des Affaires Etrangères demande des sanctions non contre l'Etat qui viole le droit international mais contre celle qui le défend ! Plus grave encore, il fait sa demande sur le fondement d'un mensonge éhonté, de propos déformés, d'une "fake news".

Le droit international est menacé partout dans le monde et, en France, il semblerait, selon ces informations, que nous soyons déjà sortis de l'Etat de droit.

En votre qualité de Président, vous êtes garant du respect de ce droit. Pour la défense du droit international et de la liberté des peuples, il vous appartient, Monsieur le Président, de prendre urgemment des mesures fortes en faveur de Madame Francesca Albanese (reconnaître la valeur de son plaidoyer et lui présenter des excuses !), à l'égard du ministre des Affaires Etrangères de votre gouvernement, et également des députés qui, par une dénonciation calomnieuse, ont provoqué cette forfaiture.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de mon attachement constant et profond au droit international, aux droits humains et aux libertés fondamentales »

Signatures